



Solanacées

Avertissement N° 12 – 6 août 2015

- **État des cultures** : conditions de croissance optimales, carences en azote et dommages de grêle à certains endroits.
- **Pyrale du maïs dans le poivron** : ajout de régions en avis de traitement.
- **Autres insectes** : punaise terne (tomate), pucerons (poivron) tétranyques (aubergine).
- **Maladies fongiques dans la tomate** : brûlure alternarienne, tache septorienne et moisissure grise en légère hausse.
- **Pourriture sclérotique** : hausse des symptômes dans des champs de tomate, de poivron et d'aubergine.
- **Maladies bactériennes** : situation relativement semblable à la semaine dernière.
- **Note importante concernant le KASUMIN 2L** : ne pas traiter les champs dont la récolte est destinée à l'exportation aux États-Unis.

ÉTAT DES CULTURES

Les deux dernières semaines ont été ponctuées de températures relativement chaudes et de précipitations régulières. Ces apports réguliers en eau font en sorte que les champs bénéficient de conditions optimales pour une croissance active. Cependant, certains collaborateurs nous rapportent des symptômes de carence en azote. De grandes quantités de pluie favorisent effectivement le lessivage de certaines formes d'engrais azotés. Bien que les conditions favorables à l'apparition de carence en calcium soient réunies, les cas de pourriture apicale rapportés sont minimes.

Des épisodes de grêle ont encore eu lieu la fin de semaine dernière et cette semaine. Les dommages sont variables selon les secteurs d'une même région. La Montérégie-Est, la région de Québec et l'Estrie font partie des régions touchées. Si un champ a subi des dommages par la grêle, il est approprié d'effectuer un traitement fongique préventif, puisque les fruits endommagés seront une porte d'entrée pour les pathogènes.

PYRALE DU MAÏS : AJOUT DE RÉGIONS EN AVIS DE TRAITEMENT

Les captures se poursuivent pour quelques sites de piégeage mis en place dans des champs de poivron. L'activité de la pyrale univoltine est en baisse, tandis que les captures de la bivoltine, 2^e génération, sont plus importantes cette semaine. Le seuil de traitement est toujours atteint à l'ouest de Montréal et deux autres sites sont tout près du seuil d'intervention. Ces derniers sont également situés sur la rive nord de Montréal. Malgré le faible niveau de captures en Montérégie, il est probable que le ravageur soit également présent, en raison des similarités climatiques entre ces deux régions et leur proximité géographique.

Rives sud et nord de Montréal et Montérégie

Pour les champs situés sur les rives sud et nord de Montréal ainsi qu'en Montérégie, traitez :

- Dans les prochains jours, si vous avez dépisté des masses d'œufs dans vos champs. Notez l'apparence des masses d'œufs et référez-vous à [l'avertissement N° 8](#) du 9 juillet 2015 pour le moment d'intervention approprié.
- En début de semaine prochaine, si aucune masse d'œufs n'a été observée dans vos champs.

Les traitements doivent être maintenus tous les 7 jours, jusqu'à avis contraire.

Autres régions du Québec

Les captures des sites de piégeage demeurent faibles ou absentes. Il n'y a pas lieu de traiter pour le moment puisque le seuil d'intervention n'est pas atteint et qu'il n'y a aucun signe d'activité du ravageur dans les champs. Maintenez un dépistage régulier de tous vos champs.

Aucune présence de masses d'œufs ou de larves n'est signalée cette semaine. Il en est ainsi depuis le début de la saison.

AUTRES INSECTES

Tomate

Quelques traitements visant la **punaise terne** dans les champs de tomate ont été réalisés au cours de la dernière semaine, en Montérégie principalement. Très peu de dommages sont observés sur les fruits de tomate.

Poivron

Plusieurs régions n'ont pas effectué de traitements visant les **pucerons** depuis le début de la saison dans les champs de poivron. La présence du ravageur est continue depuis plusieurs semaines déjà, mais les populations se maintiennent au même niveau. Quelques traitements seront réalisés dans la région de Québec au cours des prochains jours en raison de cette présence prolongée.

Aubergine

Quelques champs d'aubergine seront traités puisque les populations de **tétranyques** ont pris de l'ampleur. Un traitement suffit habituellement à contrôler les populations. Pour plus de détails, consultez [l'avertissement N° 8](#) du 9 juillet 2015. Les **doryphores de la pomme de terre** sont encore observés dans les champs, mais leur présence ne nécessite aucun traitement.

MALADIES FONGIQUES DANS LA TOMATE

La **brûlure alternarienne**, la **tache septorienne** et la **moisissure grise** sont en légère hausse, mais la situation demeure sous contrôle dans l'ensemble. Seuls quelques champs recevront un traitement spécifique à la moisissure grise en raison de la présence plus importante de symptômes.

Aucun cas de **mildiou** (*Phytophthora infestans*) n'est encore observé dans les champs de tomate au Québec.

Les conditions climatiques actuelles font en sorte que les applications préventives doivent être maintenues aux 7 jours. De plus, les rosées commencent à être plus importantes et se prolongent occasionnellement en matinée. Effectuez, **en alternance**, un traitement avec un fongicide efficace contre plusieurs maladies fongiques (BRAVO, CABRIO, DITHANE ou TANOS) et l'autre traitement avec un mélange de mancozèbe et d'un bactéricide (hydroxyde de cuivre).

Si le dernier traitement a été réalisé avec un fongicide de type protectant et que plus de 25 mm (1 pouce) de pluie ont été reçus, il est important de renouveler la protection de vos plants puisque le traitement a été délavé.

POURRITURE SCLÉROTIQUE

Quelques cas de pourriture sclérotique sont présents depuis déjà quelques semaines. Une hausse des symptômes est rapportée cette semaine par plusieurs collaborateurs, et ce, pour plusieurs régions. Des champs de tomate, de poivron et d'aubergine sont touchés à divers niveaux.

Les plants atteints vont tout d'abord flétrir et un brunissement de la tige suivra. La tige finira par se dessécher et, ultimement, une mousse blanche apparaîtra lors de conditions favorables. Un plant affecté ne survivra pas à ce pathogène. La pourriture sclérotique est facilement identifiable à un stade avancé en raison de la présence de petites masses noires de la taille d'un pois lors de l'ouverture longitudinale de la tige. Ces masses noires sont les sclérotés qui permettront au champignon de survivre dans le sol d'une année à l'autre.

Le biofongicide CONTANS WG est homologué dans la tomate pour réduire les populations de sclérotés dans les sols. Idéalement, le CONTANS WG doit être appliqué à l'automne après la récolte, dans le cadre d'un programme de rotation. Ceci laisse plus de temps au biofongicide pour détruire les sclérotés de *Sclerotinia sclerotiorum*.



Pourriture sclérotique sur poivron



Symptômes de pourriture sclérotique sur tige

MALADIES BACTÉRIENNES

La situation demeure relativement semblable à la semaine dernière.

Dans la tomate, quelques nouveaux cas de moucheture bactérienne sont rapportés, principalement sur feuillage, mais des symptômes sur fruits sont présents depuis un petit moment.

La tache bactérienne dans les champs de poivron est en progression dans quelques champs, particulièrement dans les Laurentides. Quelques cas sont aussi signalés en Montérégie.

NOTE IMPORTANTE CONCERNANT LE KASUMIN 2L

Ce fongicide est homologué au Canada pour lutter contre la moucheture bactérienne et le chancre bactérien, dans les cultures de tomate, de poivron, d'aubergine et de cerise de terre.

Les champs dont la récolte est destinée à l'exportation aux États-Unis ne doivent pas être traités avec le KASUMIN 2L (matière active : kasugamycine) – information validée auprès d'un représentant de la compagnie qui commercialise le produit.

Le fongicide est homologué aux États-Unis, mais son usage est limité à la culture de la pomme.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

CATHERINE THIREAU, agronome – Avertisseuse

Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr. (PRISME)

Téléphone : 450 454-3992 – Courriel : cthireau@prisme.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, Marie-France Asselin et Jennifer Sévigny, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 12 – Solanacées – 6 août 2015